

MISSIONS INTERNATIONALES DE SAMU DE FRANCE

Claude LAPANDRY*

Les SAMU français sont présents sur la scène internationale depuis plus de 30 ans et la création de SAMU de France a permis de formaliser les actions qui sont orientées dans deux domaines : la coopération internationale et l'aide humanitaire internationale.

Les actions de coopération ont un double objectif. Il s'agit de faire valoir la stratégie française en matière de régulation médicale des appels d'urgence et de prise en charge médicalisée préhospitalière des urgences graves ainsi que de contribuer à la mise en place de dispositifs adaptés de réponse aux urgences dans les pays demandeurs. Dans la majorité des cas, il s'est agi de programmes de coopération, mis en place par le service du Ministère des Affaires Etrangères, soit à la demande des ambassades locales, soit dans le cadre d'actions ciblées. Le Docteur Miguel MARTINEZ a largement contribué, pendant toute cette période, à la promotion internationale des SAMU français.

Les personnels médicaux et paramédicaux, de nombreux SAMU, répartis sur tout le territoire, ont effectué des missions d'évaluation des situations locales, ont proposé des solutions adaptées aux pays et ont participé à la formation des personnels. Le champ d'action a couvert de nombreux pays appartenant à tous les continents (Amérique Centrale, Amérique du Sud, Afrique, Moyen-Orient, Extrême-Orient, Europe).



Libéria - 1990



Salvador - 1986

Les nombreuses catastrophes naturelles et technologiques survenues durant les trois dernières décennies ont mobilisé les équipes de SAMU de FRANCE pour apporter une aide médicale auprès des populations sinistrées sous l'égide du Ministère des Affaires Etrangères. La reconnaissance de l'expertise des médecins de SAMU s'est traduite par la mise en place du SAMU Mondial qui représente un moyen de mobilisation immédiat 24h/24 d'équipes médicales et paramédicales pluridisciplinaires et de matériels spécifiquement dévolus à ces missions.

Le SAMU Mondial est intervenu, sur tous les continents, pour les tremblements de terre, les éruptions volcaniques et les inondations, les raz-de-marée, les accidents technologiques, les évacuations de population et les conflits armés. Les actions conduites par les équipes concernent l'expertise sur le terrain, le relevage médicalisé, la mise en place d'antenne médico-chirurgicale avancée, le tri, les évacuations individuelles ou massives, le renfort des équipes hospitalières locales, le détachement d'appui médical pour le soutien sanitaire d'unités non médicales.

Des textes réglementaires ont permis de mieux codifier les modalités de participation des personnels médicaux et paramédicaux des hôpitaux à ces différents types de mission.

* SAMU 93 ,Hopital Avicenne ,125 rue de Stalingrad - F-93009 Bobigny.